

# Constitution du groupe

Durant le processus de sélection des partenaires du groupe, des critères ont été utilisés, autant pour choisir les conseillers que pour choisir les institutions.

Les conseillers que nous avons sélectionnés possèdent presque tous les points forts suivants :

- ils représentent le plus large éventail possible des compétences et expérience pour chacune des six fonctions clés afin de favoriser la polyvalence des interventions ;
- ce sont des personnes chevronnées ayant déjà expérimenté des problématiques multidisciplinaires auprès de leurs clients ;
- ils affichent une bonne réputation et des valeurs distinctives dans leur marché respectif ;
  - ils appliquent constamment une ou plusieurs des meilleures pratiques d'affaires ;
  - ils font preuve de leadership et d'innovation dans leurs pratiques ;
- ils s'engagent à établir une relation à long terme avec notre groupe afin d'assurer la stabilité nécessaire pour fournir des services-conseils sur un horizon de cinq ans ;
  - en affaires depuis cinq ans et plus, pour les conseillers autonomes ;
  - souvent associés ou propriétaires pour les partenaires reliés à une firme-conseil ;
- tous ont une expérience de travail positive avec le chargé de projet.

La plupart des conseillers ont déjà travaillé avec des entreprises de diverses régions du Québec.

Les institutions retenues ont toutes en commun :

- un protocole de travail avec Expert-conseil PME qui s'appuie sur le développement opérationnel des PME manufacturières ;
- une réputation enviable auprès des entreprises manufacturières.

Notre groupe a choisi de développer des liens directement avec les institutions, et non avec les individus qui y travaillent, ceci dans le but de se donner un accès flexible à toutes les ressources de ces institutions (personnel, équipements et réseautage) et non seulement à quelques-uns de leurs experts.

**En résumé**, la constitution de notre groupe repose sur une stratégie qui a pour but de servir avec **agilité, pertinence et innovation** l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME manufacturières. En agissant ainsi, nous ajoutons davantage de valeur par rapport à un simple regroupement de curriculum vitæ ou aux grande firme de services-conseils.

Note : À première vue, une grande firme de services-conseils offre davantage de sécurité. Par contre sur cinq ans, il y a généralement un roulement important des employés avec moins d'expérience tandis qu'avec les professionnels et les petites firmes de notre groupe, ce sont les propriétaires qui réalisent les mandats, assurant ainsi une meilleure stabilité sur le plan de l'expertise dans le temps.